

ADAVIP 92 - FRANCE VICTIMES 92

ASSOCIATION D'AIDE AUX VICTIMES D'INFRACTIONS PENALES DES HAUTS-DE-SEINE

AGREEE PAR LE MINISTERE DE LA JUSTICE

Description du poste :

Sous la responsabilité du Conseil d'Administration, vos principales missions seront :

Assurer la coordination et le développement des actions au service des victimes.

Manager et animer une équipe pluridisciplinaire (25 salariés)

Gérer le fonctionnement administratif, juridique et financier de la structure : élaboration et suivi du budget, suivi des conventions et financements, reporting aux financeurs publics, etc.

Être l'interlocuteur référent auprès des partenaires : justice, collectivité, associations, institutions locales, mais aussi du cabinet comptable et du commissaire aux comptes.

Garantir la qualité du service rendu, la conformité aux exigences légales, ainsi que le respect du secret professionnel et du code de déontologie des associations d'aide aux victimes.

Description du profil :

Statut cadre dirigeant ,CDI (4 mois période d'essai)

Formation supérieure (Bac+4/5) de base dans les domaines de la gestion, du social, du juridique ou tout autre champ pertinent.

Connaissances appréciées en droit du travail, connaissances générales impératives du milieu judiciaire pénal.

Expérience avérée d'au moins 5 ans en management d'équipe, idéalement dans le secteur associatif,

Excellente maîtrise de la gestion financière associative et des financements publics (subventions, appels à projets).

Rigueur, organisation, capacités d'analyse et d'anticipation.

Qualités relationnelles, écoute, sens du dialogue et du travail en réseau.

Intérêt marqué pour l'aide aux victimes.

Voiture de service fournie (2 parkings gratuits disponibles).

Salaire : 50 000€ brut annuel prime Ségur incluse, négociation possible selon expérience.

Prise de poste : 1^{er} septembre 2026, lieu d'exercice : Nanterre 92

Présentation de l'entreprise :

L'ADAVIP 92, association de la loi de 1901 créée en 1985, est agréée par le ministère de la Justice, son autorité de tutelle, vient en aide gratuitement aux victimes d'infractions pénales dans le département des Hauts de Seine.

Elle est membre de la fédération nationale France-Victimes qui regroupe 130 associations similaires en France métropolitaine et Outre-Mer.

L'ADAVIP 92 propose aux victimes un accompagnement juridique, psychologique et social en lien étroit avec les autorités et institutions judiciaires du territoire avec lesquelles elle est liée par plusieurs conventions.

L'équipe comprend environ 25 salariés : juristes, psychologues et intervenants sociaux.

Les ressources de l'association proviennent exclusivement de financements publics : Etat, Conseil Départemental des Hauts de Seine, communes du département

Candidatures à adresser à :

M le président de l'ADAVIP 92

m.riondellet@gmail.com